

Affaire Borrel : la famille du juge en appelle à François Hollande

Les enfants du magistrat tué en 1995 à Djibouti demandent d'empêcher l'extradition d'un des témoins clés.

L'inquiétude grandit d'heure en heure. Les fils du juge français Bernard Borrel, retrouvé mort à Djibouti voici près de vingt ans, ont demandé ce week-end aux plus hautes autorités françaises d'intervenir « sans délai » pour empêcher l'extradition vers ce pays de Mohamed Saleh Alhoumekani, un témoin clé de l'affaire. Cet ancien officier de la garde présidentielle à Djibouti avait notamment pointé la responsabilité de l'actuel président djiboutien Ismaël Omar Guelleh et de son entourage dans la mort du magistrat, retrouvé en octobre 1995 en contrebas d'un ravin, le corps en partie carbonisé.

Possédant les nationalités belge et yéménite, Mohamed Saleh Alhoumekani a été interpellé au Yémen le 24 août, à son arrivée à l'aéroport de Sanaa. Dans un premier temps, les autorités yéménites se sont voulues rassurantes, assurant qu'il ne risquait pas d'être extradé vers Djibouti, le Yémen n'extradant pas ses nationaux. Mais selon les avocats belges de la famille Alhoumekani, les choses se sont précipitées ces derniers jours.

Alors qu'il venait de bénéficier, jeudi, d'une ordonnance de libération immédiate, il a été de nouveau arrêté par des agents d'Interpol, à la demande de Djibouti, dès sa sortie de l'audience. Selon Me Mischaël Modrikamen, il aurait été transféré samedi « vers un lieu inconnu, sans doute un centre de détention des services secrets yéménites ». Autre indice inquiétant : un journal yéménite accuse désormais Mohamed Saleh Alhoumekani d'être impliqué dans l'assassinat du juge Borrel, ce qui justifierait son extradition vers Djibouti pour y être jugé. D'autant plus, ajoute Me Modrikamen, que sa nationalité yéménite au moment des faits a aussi été remise en cause.

À Paris, Louis-Alexandre et François-Xavier Borrel, fils du juge, en appellent donc à François Hollande. « Ils savent que les autorités djiboutiennes n'ont jamais cessé de tenter d'intimider, d'influencer ou de faire taire les témoins en les mettant en cause dans la mort de leur père, soulignent les avocats de la famille. Et ce qui se passe en ce moment en est une nouvelle – et peut-être dernière – illustration. » À Bruxelles, la famille de Mohamed Saleh Alhoumekani dit « craindre légitimement » pour la vie de ce dernier et réclame aux autorités françaises « d'assurer la protection d'un témoin clé dans l'assassinat d'un de leurs magistrats ».